

RESEAU CULTURE INCLUSIF TERRITOIRE (RéCIT)

Le RéCIT souhaite impulser une dynamique de coopération territoriale en créant un réseau d'acteurs, d'institutions culturelles, du médico-social et de personnes en situation de handicap partageant des enjeux communs autour de la thématique de la Culture Inclusive.

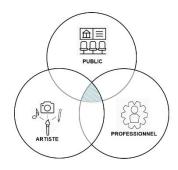
<u>CONCEPT – DESCRIPTION DU PROJET</u>

Le projet du RéCIT s'inscrit dans la continuité des dynamiques initiées au préalable par Signes de Sens : le cercle culture et handicap (2016) et la mission musée accessible (2018). Cet acte III s'ancre dans une volonté d'accompagner un territoire, et plus précisément ses établissements recevant du public (ERP), dans une **transition culturelle inclusive**. On peut entendre transition inclusive par la possibilité pour chaque personne d'accéder à tout – aux droits et aux biens sociaux – quel que soient le lieu où elle vit, ses attentes, ses besoins, ses activités, ses choix de vie (CNSA, 2018).

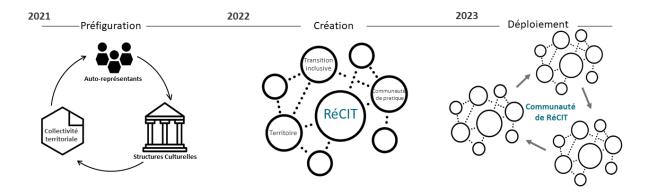
Pour opérer cette transition culturelle inclusive, il ne suffit pas de penser une réorganisation de services ou des pratiques professionnelles. Elle impose un travail concerté et planifié pour définir une stratégie impliquant toutes les parties prenantes. C'est ce qu'ambitionne le RéCIT. Il apparaît pertinent de créer une dynamique collective avec les ERP Culture, la collectivité territoriale et les personnes en situation de handicap afin de définir un plan d'action à déployer.

Le RéCIT tend à œuvrer à l'interstice de **trois dimensions complémentaires** pour faconner la culture inclusive :

- L'accueil de tous les publics ;
- L'accès aux métiers de la culture aux personnes en situation de handicap;
- La place des artistes en situation de handicap.



Pour façonner ce réseau, une année de préfiguration est nécessaire afin d'établir une preuve de concept de la dynamique de réseau inclusif, des modalités de travail et des outils créés. Pour mener à bien cette étape, le nombre de membres doit être limité à une quinzaine de participants maximum.



Le RéCIT deviendra un outil d'animation, d'expertise et de ressources pour dynamiser l'inclusion sur le territoire et accompagner l'ensemble des acteurs dans leurs démarches.

PUBLICS CIBLÉS

Public visé directement : les acteurs des institutions culturelles, du département, du médico-social et les personnes en situation de handicap partageant des enjeux communs autour de la thématique de la Culture Inclusive.

Public visé indirectement : tous les publics accueillis au sein des structures culturelles, des collègues et d'autres établissements inspirés ...

OBJECTIFS

Objectif général

→ Engager la transition culturelle inclusive du territoire des Hauts-de-France

Objectifs spécifiques

- → Permettre aux structures culturelles des Hauts-de-France d'être plus inclusives
- → Disposer d'une modalité de travail en réseau inclusive réplicable
- → Disposer d'une méthodologie de codesign inclusive déployable

CARACTERE INNOVANT

Vers une transition culturelle inclusive

Le RéCIT ambitionne de changer de paradigme, de travailler dans une intelligence collective pour que l'offre culturelle soit co-créé par les personnes en situation de handicap. Par ce processus, le RéCIT cherche à placer l'usager, les personnes en situation de handicap au cœur de leur démarche culturelle.

Communauté de pratique

La communauté de pratique crée une synergie entre apprentissages (savoir) et actions (faire). Au niveau d'un territoire, elle facilite la mise en œuvre d'une politique commune co-construite par les membres (structures et personnes en situation de handicap) pour œuvrer à l'inclusion culturelle. La communauté de pratique permet que les publics cibles soient inclus à toutes les étapes de co-conception du RéCIT (fond et forme). Ainsi, l'un des objectifs de ce projet est de tendre vers une participation totale, grâce aux méthodologies de codesign inclusives.

Méthodologie

Dans une logique participative de conception universelle, le RéCIT expérimente la méthodologie du codesign. Cette méthodologie participative allie la créativité des designers et des personnes non formées au design pour travailler ensemble au processus de développement de la communauté. Les participants - dont les personnes en situation de handicap – sont acteurs de tout le processus de design : de l'identification du problème à sa compréhension, de la conception du projet à sa mise en œuvre, jusqu'aux évaluations des artefacts en situation. En co-créant les solutions de manière collaborative entre institutions culturelles, collectivités territoriales et personnes en situation de handicap, les solutions proposées seront naturellement accessibles puisque pensées par, avec et pour les publics visés.

PARTENAIRES

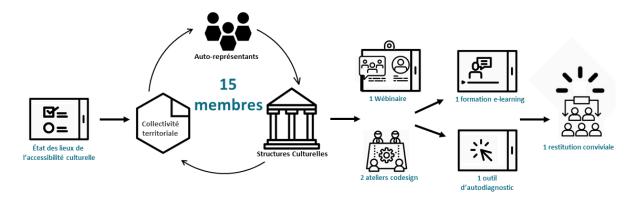
Les **partenaires membres**, les membres de la communauté de pratique sont à la fois les acteurs et partenaires du RéCIT.

En s'appuyant sur les réseaux existants des différentes typologies de structures ou corps de métier culturel, il est plus facile de rayonner sur l'ensemble d'un territoire. Ces **partenaires de diffusion** sont relais des différents supports et/ sollicitations initiées par le RéCIT.

La posture du RéCIT s'inscrit dans le codesign avec une importance forte du prototypage et des tests. Pour ces étapes itératives un panel de **partenaires testeurs** doit être créé comprenant des structures culturelles et des personnes en situation de handicap.

2021: PREFIGURATION

Ce réseau s'articulera, dans sa phase de préfiguration, comme une communauté de pratiques autour de différents formats qu'elle imaginera, prototypera et évaluera. Webinaires et ateliers de co-design permettront de définir collectivement les axes de travail pour concevoir une formation en ligne et un outil d'auto-diagnostic du niveau de l'accessibilité d'un ERP Culture. Ces deux outils seront les piliers fondateurs de l'ouverture du RéCIT en 2022.



Cette année de préfiguration est un prototypage du RéCIT. Toutes les étapes - les rendez-vous en présentiel ou en distanciel, ainsi que les outils créés - feront l'objet d'un reportage vidéo et d'un suivi d'évaluation précis. Ils permettront de valider les besoins et les différents formats pour y répondre. Cette phase d'exploration et d'idéation permettra de définir un plan d'action à déployer sur les prochaines temporalités et de concevoir les fondements du RéCIT.

IMPACTS ATTENDUS DU PROGRAMME SUR LE TERRITOIRE

- Participe à l'épanouissement des personnes en situation de handicap et à l'augmentation de leur capacité à participer à la vie sociale et citoyenne de leur territoire.
- Renforce les droits culturels des personnes en situation de handicap du territoire en facilitant leur participation, leur accès et leur contribution.
- Favorise l'autonomie en valorisant les rôles sociaux des personnes en situation de handicap en étant acteur de leurs démarches artistiques et culturelles.
- Amélioration de la fréquentation et de la qualité d'accueil des ERP Culture pour tous en travaillant à leur accessibilité à une plus grande diversité de publics.
- Changement de paradigme sur les situations de handicap de la part des collectivités territoriales et des établissements recevant du public (ERP) Culture en les accompagnant dans leur transition inclusive.
- Économie de temps et d'argent pour les collectivités et les ERP Culture, sur la question de l'inclusion par l'élaboration d'un programme d'actions ambitieux, coordonné et mutualisé.
- Valorisation des savoirs, des idées, des innovations et des talents du territoire (trouver, exploiter et diffuser les « pépites »).
- Multiplication de l'impact social : effet de « contagion » entre les ERP Culture.

CONTACT

Maëlle Bobet Cheffe projet Culture & Inclusion m.bobet@signesdesens.org 06 17 21 26 77





